

Monsieur Francis TUJAGUE
Maire de Contes
Rue du 8 Mai 1985
06390 Contes

Nice, le 18 AVR 2016

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu nous associer à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de votre commune et nous vous en remercions.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur émet un avis favorable sur ce projet permettant une opération de renouvellement urbain qui prévoit la réalisation de logements, d'équipements et de locaux d'activités.

Nous approuvons votre volonté d'implanter, au sein de cet espace, des activités économiques commerciales, artisanales ou de services.

Suite à l'étude des règles proposées dans le cadre du nouveau zonage UM, nous attirons votre attention sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et nous vous proposons de revoir la formulation. En effet, la maîtrise des nuisances engendrées par les activités économiques constitue un objectif légitime, mais qui fait déjà l'objet d'une réglementation appropriée. Votre document n'a pas à se substituer à cet ensemble normatif, suffisant pour encadrer les activités économiques.

Nous vous proposons la formulation suivante : « *Sont admises sous conditions, les occupations et utilisations du sol suivantes : [...] les installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation et déclaration, à condition que soient mises en œuvre toutes dispositions pour les rendre compatibles avec le milieu environnant.* »

La proximité de la zone d'activités économiques et de ses salariés, peut s'avérer être un atout indéniable pour les futurs commerçants et artisans installés en RDC. Cependant, il semble opportun d'aménager un cheminement piéton pour favoriser les déplacements mode doux.

Mes services se tiennent à disposition des vôtres pour accompagner la définition de l'offre commerciale que vous souhaitez sur ce site.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Président,



Bernard KLEYNHOFF

DIRECTION TERRITOIRES
Dossier suivi par Sylvie TOPOR
Email : sylvie.topor@cote-azur.cci.fr
Téléphone 04.93.13.75.22 - Télécopie 04.93.13.73.27
Réf. n° 160407-3090